

DOUZE ÉLÈVES DE 3EME AU COLLÈGE DE POUILLON



Nous sommes douze élèves de 3ème au collège de Pouillon. Même si nous ne sommes encore que des citoyens en herbe, nous nous sentons concernés par le projet, car riverains de celui-ci pendant toute la durée des travaux (10 ans).

Dans 15 ans, lorsque le projet sera opérationnel, nous serons devenus des actifs, certains auront peut-être quitté la région, mais d'autres y seront installés et les derniers y reviendront peut-être en vacances.

Nous sommes conscients de la chance qui nous est donnée aujourd'hui de pouvoir nous exprimer à travers ce cahier et pensons qu'il est important que nous puissions le faire en temps que futurs citoyens.



Notre démarche

Notre classe a été choisie pour participer à un projet pédagogique interdisciplinaire autour du projet de stockage de gaz par EDF dans notre commune.

Nous avons abordé la question du stockage de gaz à Pouillon en classe d'éducation civique dans le cadre de la parole citoyenne.

Après avoir étudié le projet et le rôle de la commission du débat public en classe, nous avons eu une

intervention de Mme De Loynes de la CNDP et de Mr Delrieu d'EDF.

Ce temps d'échange nous a permis d'approfondir nos connaissances sur le projet.

A l'issue de cette discussion nous avons choisi d'aborder 3 questions qui nous semblaient importantes.



A quels risques et nuisances serait soumise la population riveraine ?



Nous nous sommes posé la question d'une possibilité d'explosion du site.

La réponse d'EDF qui nous a été faite est qu'il manque des éléments au triangle du feu. En effet, il manque une source de chaleur et de l'oxygène jouant rôle de comburant dans les cavités étanches.

Nous n'avons plus d'inquiétude sur le risque d'explosion dans les cavités.

En revanche nous nous posons la question d'une explosion en surface, suite à un acte de sabotage ou un acte terroriste.

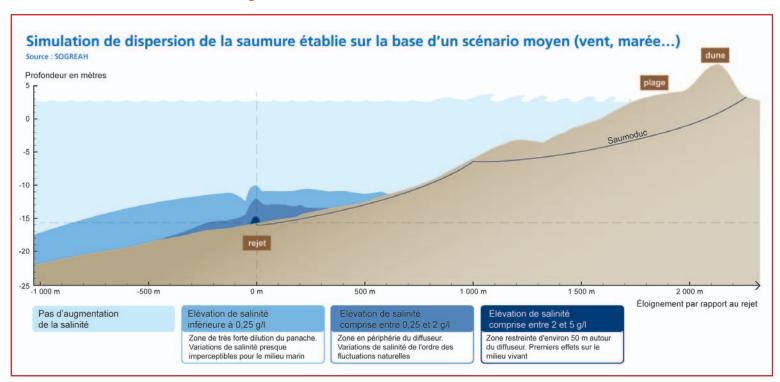


De plus, l' ACCRIL, dans son cahier d'acteur, a soulevé la question d'une éventuelle fuite ou rupture de canalisation aux conséquences dramatiques.

Interrogeons nous sur la surveillance et la protection du site.

De même, pendant la phase des travaux il y aura de nombreuses activités, 250 personnes vont y travailler pendant 10 ans. Les nuisances seront d'ordre sonore pendant cette phase, circulation des engins dans les communes, forage.... cela risquerait de causer une gêne aux riverains. A cela s'ajouterait, une multiplication des risques routiers liés à la circulation de camions sur des voiries rurales étroites.

Quelles seraient les conséquences de la salinité du rejet du saumoduc dans l'océan ?



Le taux de concentration en sel au point de rejet sera égal à celui de la mer morte. La vie de certaines espèces est menacée. Les crustacés et les mollusques qui se déplacent peu et lentement seront condamnés ainsi que le plancton.

Tout comme les pêcheurs, qui se verront amputer d'ihectare de zone de pêche, les poissons carnassiers et les animaux marins ou l'avifaune perdront une zone de chasse.

La dispersion du sel sera rapide dans la zone seulement les jours de grands courants.

Ce phénomène va s'étendre sur une durée de deux ans.

Nous nous posons la question d'une revalorisation du sel avant de rejeter l'eau : Pourquoi ne pas l'utiliser pour les thermes, les routes en période hivernale, l'entretien des piscines... ?



Est-ce encore raisonnable de miser sur une énergie fossile ?

A l'horizon 2025, continuer à utiliser des énergies fossiles dont on connaît les conséquences écologiques, nous interroge.

Nous savons que ces énergies ne sont pas pérennes, que les ressources se tarissent, et leurs combustions dégagent des gaz à effet de serre. EDF présente ce projet comme une compensation aux manques des énergies renouvelables, les jours sans vent ou sans soleil.

Notre interrogation porte sur les aménagements éoliens ou solaires préalables à ce projet. Pourquoi ne pas d'abord investir dans ces énergies ?

CONCLUSION

Nous sommes conscients que la demande énergétique nationale s'accroit, mais développer de tels projets ne nous semble pas répondre au contexte actuel de développement durable :

- d'un point de vue environnemental (Rejet de gaz et salinité)
- d'un point de vue humain (Risques et nuisances)
- d'un point de vue économique

En effet un tel projet incite la population à consommer autant voire davantage.

Ne devrait-on pas plutôt l'inciter à réduire sa consommation énergétique?